

## Sommaire

Page 1 : **Éditorial**

Page 2 : **Pour qui,  
pour quoi vote-t-  
on en**

**Novembre ?**

Page 2 : **Élections  
professionnelles et  
Vote électronique.**

**A qui ça profite ?**

**- La CGT pour  
un syndicalisme  
au plus proche  
des salariés.**

## Des élections essentielles...pour chacun d'entre nous !

Cher collègue, du 18 au 20 novembre, tu vas pouvoir participer à élire les délégués du personnel dans ton unité opérationnelle ainsi que les représentants au comité d'établissement de la Direction Orange Ouest..

Ces élections seront une occasion nouvelle de se faire entendre pour exiger que des choix mieux orientés vers plus de justice et de progrès social soient mis en œuvre. En votant pour les listes de candidates et de candidats de la CGT, tu adresseras un message clair aux dirigeants de l'entreprise et du gouvernement pour que tes droits et ceux de tes collègues soient respectés, que votre situation soit améliorée, dans un moment où tout est fait pour nous faire payer la crise financière et ses conséquences.

Le contexte international et national de notre secteur d'activité, fait de recompositions capitalistiques permanentes, se fait au détriment des salariés et dessert les populations.

La terrible crise sociale que nous avons traversée, causée par ces orientations néfastes, n'est pas encore terminée que déjà les mêmes objectifs et les mêmes moyens sont de retour. Réorganisations massives, fusions d'établissements gigantesques, déshumanisation des tâches, éloignement des centres de décision, plans de réduction du personnel, accroissement de la sous-traitance...

Nous savons toutes et tous que l'obsession des dirigeants d'Orange consiste à privilégier les profits et la rémunération du capital au détriment de l'investissement sur les réseaux, le recrutement, les salaires, la formation, l'évolution professionnelle, l'aménagement du territoire, la qualité de service, le bien-être du personnel et de la population...

Le mécontentement général et les luttes multiples pour notamment le maintien et le développement en interne des activités et des emplois de proximité sont d'autant plus légitimes que, dans le même temps on assiste à une explosion de la sous-traitance dans de nombreux métiers. Pour la CGT, la question d'une autre répartition des richesses est incontournable. Pour la CGT les choses sont claires, c'est par l'action massive et unitaire des salariés de France Télécom pour la réponse aux revendications que nous contraindrons nos directions à faire l'impasse sur le versement de dividendes aux actionnaires et ainsi changer de variable d'ajustement.

**La résistance, l'action pour se faire entendre, passent par le bulletin de vote CGT aux élections professionnelles du 18 au 20 novembre 2014.**

**Syndicat CGT ; Fédération  
des Activités Postales et  
des Télécommunications**  
1, place de la Gare de  
l'État – B.P. 10517 – 44205  
NANTES Cedex 2

☎ 02 40 35 51 21 -

Télécopie 02 40 08 29 07 -

Messagerie

[cgtfaptelecom44@orange.fr](mailto:cgtfaptelecom44@orange.fr)



## Pour qui, pour quoi vote-t-on en Novembre ?

Vous y êtes désormais habitués, c'est ce que l'on appelle communément les IRP, les institutions représentatives du personnel. Elles existent depuis 2005 dans notre entreprise. Elles sont un moyen d'expression collective des salariés, mais pas le seul. Pour la CGT, l'objectif n'est pas de prendre la parole à la place des salariés, mais de les informer pour agir ensemble à chaque fois que nécessaire. Petit rappel des prérogatives de chacun :

### Le CE : Le Comité d'établissement

Il est informé et consulté sous tous les aspects économiques de l'entreprise, dont il contrôle en permanence la gestion et l'évolution. Il donne un avis sur la marche générale de l'entreprise et dispose de toutes



les informations relatives aux dossiers qui lui sont soumis : réorganisations, suppressions de boutiques, bilan social, nouvelles technologies... Toutes ces activités représentent la majeure partie de son rôle, mais il gère également les activités sociales et culturelles, pour lesquelles il dispose d'un budget annuel qui dépend de la masse salariale.

### L'instance DP, les Délégués du personnel.

Ils sont chargés de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés dans leur unité opérationnelle et sur leur périmètre. Ils sont réunis mensuellement et le directeur d'unité ou son représentant doit apporter les réponses aux réclamations qu'ils ont



préalablement transmises par écrit. C'est votre élu de proximité. Les DP CGT sont en lien direct avec les élus au CHSCT de l'Unité et ceux du CE pour plus d'efficacité.

## Élections



Le vote

**Le vote électronique nuit gravement à la démocratie**

électronique sera mis en place pour la les élections professionnelles CE et DP pour la première fois cette année.

Après l'échec qu'à représenté son utilisation pour le Conseil d'Administration, qui a généré

### LA CGT POUR UN SYNDICALISME AU PLUS PROCHE DES SALARIÉS

Les élections de vos représentants DP et CE auront lieu du 18 au 20 novembre 2014. La CGT est la seule organisation à revendiquer des élus de proximité. En effet comment peut-on être au plus près des attentes des salariés quand nos périmètres d'intervention sont à des centaines de kilomètres les uns des autres ?

A contrario, la démarche de l'entreprise est de mettre de la distance entre le personnel et ses représentants pour entraver l'efficacité et la réactivité de ces derniers. Des élu(e)s de proximité connus du personnel, c'est une position de fond de la CGT pour être au plus près des demandes et des attentes des salariés, malgré les difficultés parfois rencontrées pour trouver des candidats sur certains périmètres...